



NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2023

Globalement, le projet de budget primitif pour l'exercice 2023 s'équilibre de la manière suivante :

SECTION	PROJET BP 2023	DONT CREDITS REPORTES
FONCTIONNEMENT DEPENSES	471 791.19 €	0.00 €
FONCTIONNEMENT RECETTES	471 791.19 €	0.00 €
INVESTISSEMENT DEPENSES	118 125.69 €	0.00 €
INVESTISSEMENT RECETTES	118 125.69 €	0.00 €
TOTAL	589 916.88 €	0.00 €

Après avoir abordé dans une première partie les évolutions des différents postes budgétaires de la section de fonctionnement, nous évoquerons en second lieu les contours de la section d'investissement.

I°) SECTION DE FONCTIONNEMENT

A) LES DEPENSES

Le projet de budget 2023 comporte en dépenses un total de crédits de fonctionnement de : 471 791.19 €.

1°) CHARGES DE GESTION (Chapitre 011)

Les charges de gestion générale s'établissent à 147 830.00 € par rapport à un réalisé de 127 778.24 € en 2022. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des coûts des énergies (électricité, combustibles, carburants) ainsi que par l'augmentation des crédits au compte 262 due à l'éligibilité de la Commune à la fibre d'où une augmentation du coût des abonnements à prévoir pour ce nouveau service.

Les autres comptes sont sensiblement identiques à l'année dernière.

2°) DEPENSES DE PERSONNEL (Chapitre 012)

Les charges de personnel sont en hausse pour s'établir à 213 400.00 €, par rapport à un réalisé de 199 186.75 € en 2022. Cette hausse s'explique par le fait que l'agent recruté en CUI à 20 heures hebdomadaires est passé à 35 heures hebdomadaires pour palier le départ d'un agent titulaire à mi-temps. De plus, l'ensemble des agents ont bénéficié d'une revalorisation du point de l'indice.

3°) AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (Chapitre 65)

Au total, le chapitre 65, d'un montant de 38 700.00 € est en hausse par rapport à un réalisé de 36 099.74 € en 2022.

Cette hausse est principalement due à la revalorisation du point de l'indice. Les indemnités des élus suivent cette évolution.

4°) CHARGES FINANCIERES (Chapitre 66 et 16)

Pour 2023, les prévisions de charge de la dette s'établissent à :

- 64 000.00 € en section d'investissement pour l'amortissement du capital ;
- 9 500.00 € en section de fonctionnement pour les intérêts de la dette.

5°) FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La contribution au financement de la section d'investissement se fait au travers de l'autofinancement brut prévisionnel, composé du virement de la section de fonctionnement à celle d'investissement pour 58 898.19 €. Celui-ci est en baisse par rapport à 2022 (74 537 €).

B) LES RECETTES

1°) EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE (Chapitre 002)

L'excédent antérieur reporté s'élève à 47 141.19 €.

2°) PRODUIT DES SERVICES (Chapitre 70)

Ce chapitre est en baisse pour s'établir à 14 000.00 €, contre 16 142.82 € en 2022.

3°) IMPOTS ET TAXES (Chapitre 73)

Ce chapitre est en hausse pour s'établir à 186 300.00 €, par rapport à un réalisé de 181 325.81 € en 2022. Cela s'explique par la revalorisation des bases d'imposition et par la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

4°) DOTATIONS ET PARTICIPATIONS (Chapitre 74)

Ce chapitre est en baisse pour s'établir à 133 900.00€ par rapport à un réalisé de 136 673.69 € en 2022. Cela s'explique en grande partie par la baisse de la participation des autres communes pour les frais scolaires. En effet, la majorité des élèves sont des élèves de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf.

5°) AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (Chapitre 75)

La commune dispose d'un parc locatif (maisons et terrains) depuis plusieurs années qui lui confère des recettes supplémentaires (loyers et fermages).

Ce chapitre s'établit donc à 90 450.00€ par rapport à un réalisé de 90 151.54.00€ en 2021. Ce chapitre reste stable car tous les logements et terrains sont loués.

II°) SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement se décompose comme suit :

- En dépenses d'investissement, il est prévu 118 125.69 €.
- En recettes d'investissement, il est prévu 118 125.69 €.
-

Les différents programmes d'investissement sont énumérés dans le tableau ci-dessous :

BUDGET PRIMITIF 2023 INVESTISSEMENT COMMUNAL																	
DEPENSES			RECETTES														
001- Déficit reporté	52 114.50 €		001 :		- €												
103 - rbrcmt avance FCTVA	- €		024 - produits des cessions		3 000.00 €												
1641 - Emprunts	64 000.00 €		1068 - Affectation des résultats		52 114.50 €												
			2804158 - Autres regroupements		963.00 €												
			10222 - FCTVA		150.00 €												
165- Dépôts et Cautionnements	1 000.00 €		165- Dépôts et Cautionnements		1 000.00 €												
			10226- Taxe ménage		2 000.00 €												
	- €		021 - Virmt de la section de fctnmt		58 898.19 €												
SOUS-TOTAL	117 114.50 €		SOUS-TOTAL		118 125.69 €												
INVESTISSEMENTS 2023 =					1 011.19 €												
RAR DI 2022 =			RAR RI 2022 =														
	- €				- €												
AUTOFINANCEMENT =					1 011.19 €												
RAR DI 2022 =	Nvelle proposition	solde	RAR RI 2022 =	Nvelle proposition	solde												
Op 82 - Acquisition de matériel			Op 82 - Acquisition de matériel														
- €	1 011.19 €	1 011.19 €	- €		- €												
Matériels divers		1 011.19 €															
TOTAL DEPENSES		118 125.69 €	TOTAL RECETTES		118 125.69 €												
<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 40%;">Emprunts 2023 :</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">- €</td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%; text-align: center;">- €</td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%;"></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">- €</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>						Emprunts 2023 :	- €		- €				- €				
Emprunts 2023 :	- €		- €														
	- €																

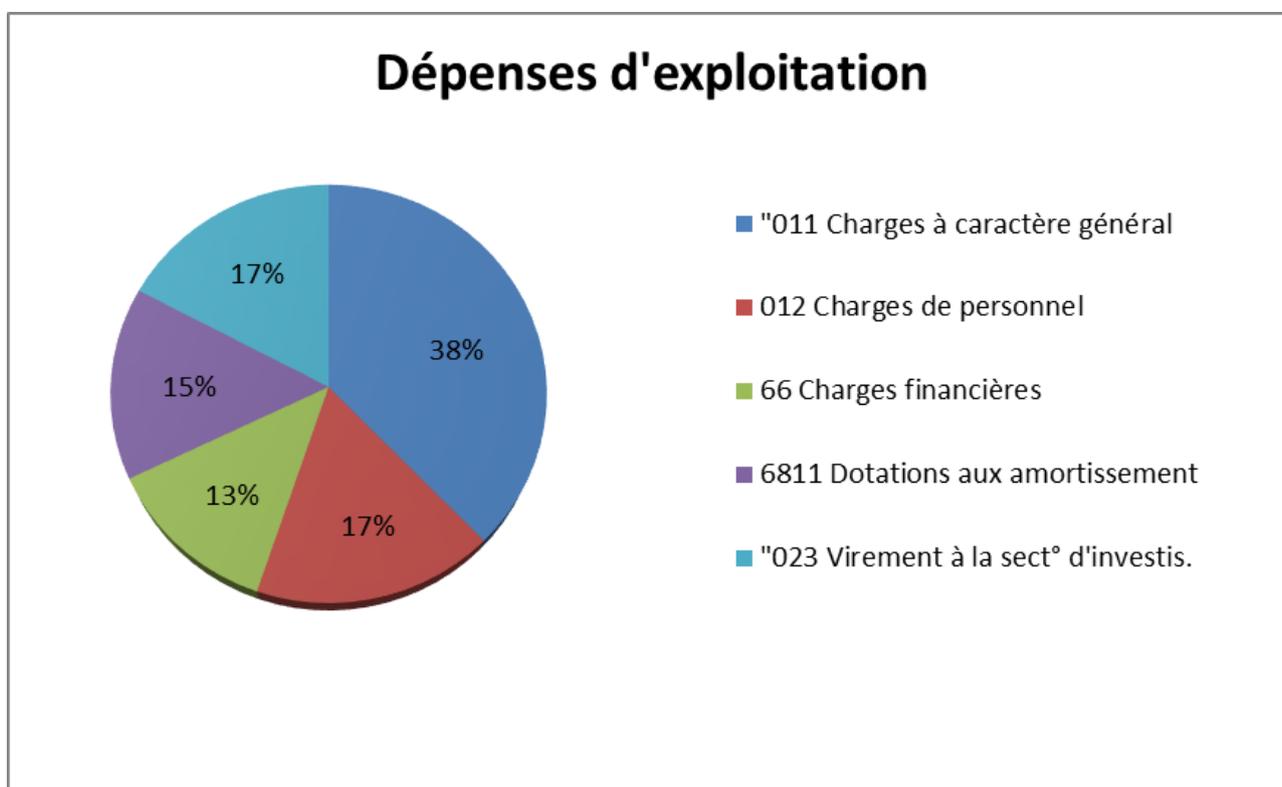
BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

I°) LA SECTION D'EXPLOITATION.

Le total des dépenses et des recettes de la section d'exploitation s'équilibre à 43 693.08 €.

A°) LES DEPENSES.

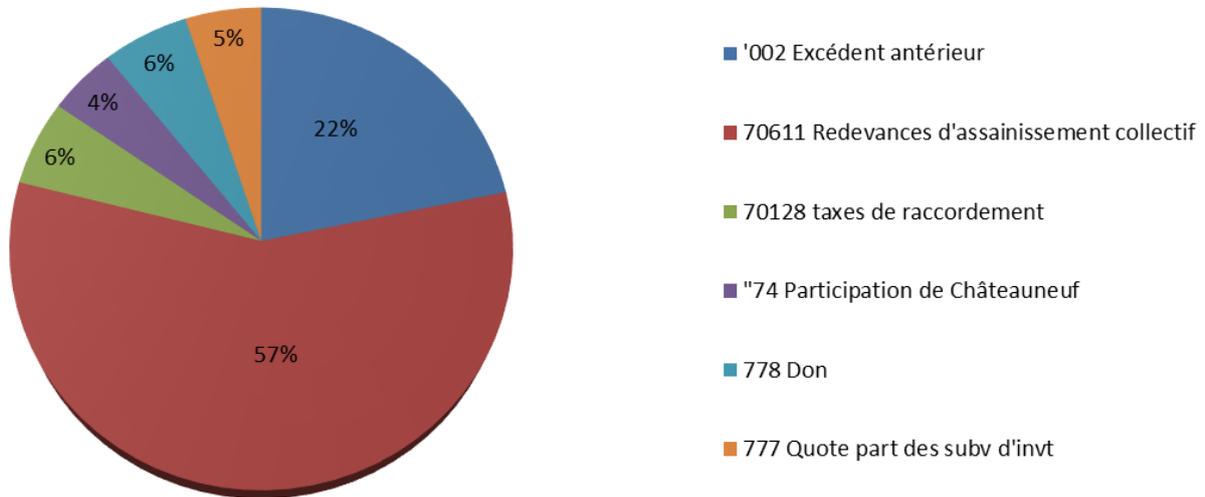
Les dépenses d'exploitation sont les charges à caractère général estimées à un montant de 16 500.00 €, les frais de personnels et honoraires à 7 600.00€, les frais financiers à 5 555.62 € et les dotations aux amortissements estimées à un montant de 6 500.00 €, le virement à la section d'investissement pour 7 537.46 €.



B°) LES RECETTES.

Les recettes d'exploitation sont l'excédent antérieur pour un montant de 9 493.08 €, la redevance d'assainissement collectif estimée à un montant de 25 000.00 €, la taxe de raccordement estimée à 2 500.00€, la participation de la commune de Châteauneuf estimée à un montant de 2 000.00 € et la quote-part des subventions d'investissement estimée à 2 200.00 € et un don de 2 500.00 €.

Recettes d'exploitation



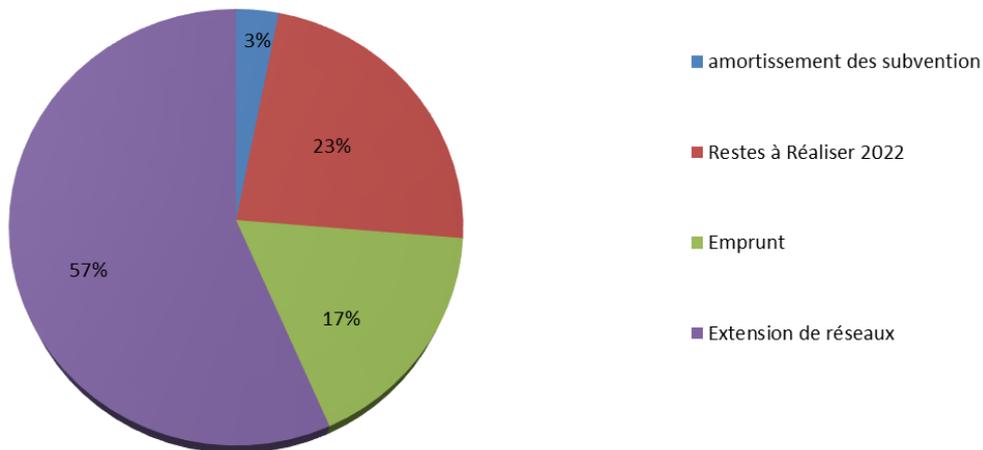
II°) LA SECTION D'INVESTISSEMENT.

Le total des dépenses et des recettes de la section d'investissement s'équilibre à 70579.43 €.

A°) LES DEPENSES.

Les dépenses d'investissement sont l'amortissement des subventions estimé à un montant de 2 200.00 €, le remboursement du capital de l'emprunt estimé à un montant de 12 100 €, les travaux d'investissement estimés à un montant total de 56 279.43 € dont 16 375.68 € de Restes à Réaliser.

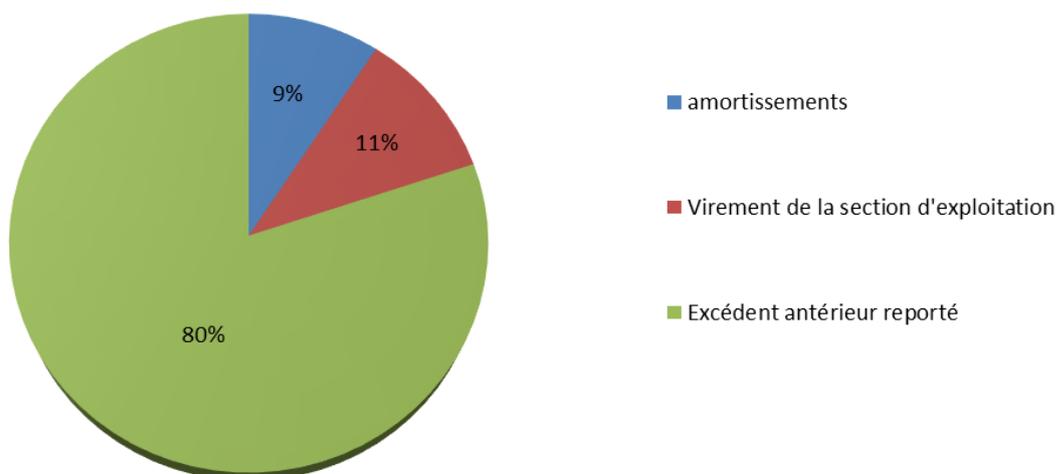
Dépenses d'investissement



B°) LES RECETTES.

Les recettes d'investissement sont l'excédent antérieur reporté d'un montant de 56 451.97 €, l'amortissement des travaux d'un montant de 6 500.00 €, et le virement de la section d'exploitation pour un montant de 7 537.46 €.

Recettes d'investissement



BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT LE FROMENTALE

Aucune opération n'est prévue sur le budget lotissement 2023 mise à part la reprise et la constatation de stocks.

COMMUNE ST MAURICE LES CHATEAUNEUF - Budget prévisionnel Lotissement Fromentale 2023

DEPENSES		BUDGET 2022	REALISE 2022	BUDGET 2023
6015	Achat de terrain	0.00	0.00	
6045	Frais d'études	0.00	0.00	
605	Travaux	0.00	0.00	
608-043	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménag	0.00	0.00	
627	Services bancaires et assimilés	0.00	0.00	
002	Déficit de fonctionnement	0.00	0.00	
7133-042	Variat en-crs production biens	21 299.00	21 299.00	21 299.00
023	Vrmt section d'inv	42 487.48	0.00	42 487.48
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0.00	0.00	
TOTAL fonctionnement		63 786.48	21 299.00	63 786.48

RECETTES		BUDGET 2022	REALISE 2022	BUDGET 2023
002	Résultat de fonctionnement reporté	42487.48	0.00	42 487.48
7133/042	Var. en-cours de production biens	21 299.00	21 299.00	21 299.00
7015	ventes terrains	0.00	0.00	
758	Produit divers de gestion courante	0.00	0.00	
796-043	transfert de charges	0.00	0.00	
TOTAL fonctionnement		63 786.48	21 299.00	63 786.48

001	Déficit antérieur d'inv. Reporté	21 299.00	-	21 299.00
3555	Terrains aménagés			
168741	Dettes commune			
3354	Etudes et prestations de services		-	
165	Dépôts et cautionne. Reçus			
3351-040	Terrains	20 700.48	20 700.48	20 700.48
3355	Travaux	217.92	217.92	217.92
33586	Frais financiers	380.60	380.60	380.60
TOTAL investissement		42 598.00	21 299.00	42 598.00

OO1	Excédent antérieur d'invest.reporté	-	-	
21	Vrmt de la section de fct	42 487.48		42 487.48
168741	Subventions d'investissement	-	-	
1641	Emprunt			
3355	Travaux		-	
3351-040	Terrains	20 700.48	20 700.48	20 700.48
3 555	Terrains aménagés	217.92	217.92	217.92
33 586	Frais financiers	380.60	380.60	380.60
TOTAL investissement		63 786.48	21 299.00	63 786.48